

# FORMATION

## Equipier de Première Intervention / Evacuation - 1 groupe par jour

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article l6353-1.



En fonction des thématiques : Formation INTRA et/ou INTER entreprise  
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail et du code pénal

### RÉFÉRENCE :

MOD\_2017013  
Date dernière édition : 06/09/2024

DUREE : 3 heures

### EFFECTIF :

De 4 à 10

### PUBLIC

Personnel désigné par le responsable d'établissement.

### PRE-REQUIS

Aucun

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Validation par le centre de formation de l'analyse du besoin envoyée en amont de la formation.

### FORMATEUR

Formateurs incendie sapeur pompier

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation.

### DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation a pour finalité de développer chez les participants l'esprit de prévention et de sécurité. A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les consignes de sécurité spécifiques à votre établissement. Ils auront pris connaissance des méthodes et des moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir sur un début d'incendie en respectant les règles de sécurité.

Ils devront avoir un œil critique sur les situations pouvant présenter des risques d'incendie sur leur lieu de travail.

Les participants devront être capables de mener à bien une éventuelle évacuation, avec une maîtrise des consignes de sécurité de votre établissement.

### COMPETENCES DEVELOPPÉES :

- Reconnaître le signal sonore d'alarme incendie
- Connaitre les consignes de sécurité inhérentes à l'établissement
- Savoir mettre en place une évacuation en toute sécurité
- Passer un message d'alerte aux secours
- Savoir utiliser les moyens disponibles pour maîtriser un début d'incendie.

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

Préconisé tous les 12 mois.

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Exposés interactifs,
- Démonstrations par le formateur,
- Mises en situation des stagiaires,
- Visite de votre établissement.

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Conformément à l'Article R 4227-28 du Code du Travail, tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

Selon l'Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et les suivants) du règlement de sécurité.

### Conformément aux Règles APSAD

**Chapitre 4 :** En période activité, 10% de l'effectif par secteur de façon à pouvoir réunir 2 E.P.I en moins d'une minute dans un secteur.

**Chapitre 6 :** Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

Votre registre de sécurité est renseigné à l'issu de la formation.



# FORMATION

## Equipier de Première Intervention / Evacuation - 1 groupe par jour

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article l6353-1.

### PROGRAMME :

Une visite préalable de votre établissement par le formateur permettra d'adapter le programme de formation en fonction des spécificités de votre établissement.

#### PARTIE THÉORIQUE :

##### Sensibilisation du feu :

- Le triangle du feu
- Les causes et conséquences du feu
- Les moyens d'extinction
- Les classes de feu

##### L'organisation interne :

- Les consignes de sécurité
- L'attitude en cas d'incendie
- La mise en sécurité des personnes
- L'alarme
- L'alerte

##### L'évacuation :

- Le rôle de chaque intervenant (guide file / serre file et responsable d'évacuation)
- Espace d'attente sécurisé (si présent)

#### PARTIE PRATIQUE :

##### Visite du site :

- Reconnaissance par les stagiaires des moyens de prévention et d'extinction mis à disposition dans l'établissement
- Si présent, exploitation du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Pratique d'extincteur sur feux réels
- Enfumage d'une pièce (selon possibilité)

#### EVALUATION :

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

Taux de réussite de cette formation : 100%

Taux de satisfaction de cette formation : 97%